

# Lancement de la campagne de communication 2021

## Préalpes d'azur : J'aime, j'en prends soin

Mardi 29 juin

Rendez-vous le 29 juin à 10h30 l'entrée de l'Observatoire de la Côte d'Azur, site d'observation du plateau de Calern, à Caussols (Alpes Maritimes).



### Ordre du jour :

**Présentation d'un site/paysage remarquable et illustration des enjeux de partage de l'espace**  
(témoignages à confirmer : professionnels de l'observatoire, gestionnaire de l'espace Natura 2000, éleveur/troupeau, guide de randonnée Marque Valeur Parc)

**Synthèse des travaux réalisés par le Parc naturel régional**  
Coconstruire avec les acteurs des Préalpes d'Azur de nouveaux messages visant à agir durablement pour des comportements plus respectueux en milieu naturel.

**Lien à la campagne régionale et l'expérimentation WAZE**

**DÉVOILEMENT DES AFFICHES** – Remise d'un kit  
Questions/réponses des/aux médias

**Apéritif de clôture**





## Dossier de presse

### **PARTAGER LES ESPACES NATURELS ET PRÉSERVER DURABLEMENT LEURS QUALITÉS** Une campagne de sensibilisation coconstruite par les acteurs des Préalpes d'Azur

Une opération soutenue financièrement par :



EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### Quel est l'enjeu ?

Les Préalpes d'Azur sont résolument à la recherche d'un équilibre entre l'accueil et la préservation du patrimoine et du cadre de vie. C'est l'assurance pour le long terme d'un équilibre à l'échelle des Alpes Maritimes, de la Région, dans un enjeu de réciprocité entre les services rendus par la ville et les services rendus par la ruralité.

Comme tous les territoires péri-urbains, les Préalpes d'Azur sont en transition et le confinement n'a fait qu'amplifier une tendance de fond présente dès la création du Parc naturel régional.

Délaissées depuis l'exode rural, elles retrouvent de l'attractivité par les activités récréatives. Et ce plus vite que ce que les communes rurales peuvent accueillir dans leur configuration actuelle. L'absolue nécessité de concilier qualité de vie locale (espaces de travail pour certains) qualité d'accueil des visiteurs (emploi local) et préservation des milieux naturels relève de l'intérêt général.

Enjeu de cet équilibre : la préservation des milieux naturels est fondamentale pour l'adaptation au changement climatique et l'approvisionnement en eau potable de qualité.

Dans cette évolution, des pratiques et habitudes individuelles, sans conséquence quand il y a peu de monde, prennent des proportions qui ne sont pas tolérables. Un exemple très trivial, comme il faut appeler un chat un chat : les déjections ! Chacun peut se sentir seul à passer à cet endroit au moment où il y est... Mais si 100 personnes seules se succèdent en laissant leur trace de papier toilette (même biodégradable !) ou la crotte de son chien ; que perçoit la 100<sup>e</sup> personne ?

Parallèlement, la sensibilité des sites s'accroît face au changement climatique ; le risque incendie, les conséquences du dérangement de la faune, etc... augmentent.

Aussi le territoire cherche des solutions pour éviter notamment :

- Stationnement gênant, voire dangereux pour accéder aux sites remarquables très fréquentés à entravant parfois l'accès des secours à la personne/incendie.
- Randonneurs à pied/vélo/cheval qui perturbent les troupeaux ou se sentent menacés par les chiens de protection.
- Papier toilette, couches, restes de pique-niques abandonnés

- Piétinement d'un champ ou d'une prairie : effectivement, il donne envie d'y batifoler, mais il sera sous peu fauché par l'agriculteur parce que c'est une ressource nécessaire pour son exploitation
- Randonneur qui surgit dans une aire de battue de chasse

Rappeler les règles, faire appel au civisme ne suffit pas.

## Que fait « le Parc » ?

Un **Parc naturel régional est un label** qui reconnaît à l'échelle nationale (classement par décret) l'importance d'une gestion patrimoniale (= valoriser sans amoindrir) d'atouts naturels et/ou culturels d'exception. Un Parc se démarque de territoires ruraux déjà banalisés et/ou soumis à moins de pression.

Communes, intercommunalités, Département, Région et État mutualisent alors des moyens pour réussir ce défi : **un Parc naturel régional est donc aussi un outil** dédié majoritairement à de l'ingénierie/animation pour veiller aux ambitions de la Charte et accompagner dans ce sens les acteurs locaux.

C'est ainsi en réunissant une diversité d'acteurs motivés à améliorer la préservation et la cohabitation des usages en milieu naturel, que le territoire a co-construit des messages positifs et pédagogiques adaptés aux réalités vécues.

Le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement (CPIE) Iles de Lérins & Pays d'Azur a une solide expérience dans **la communication dite engageante** avec la campagne éco-gestes en méditerranée. Il a accompagné le Parc dans la définition des messages. A l'issue de plusieurs ateliers ayant réuni des communes, des acteurs économiques, touristiques et des représentants du pastoralisme, deux thèmes ont été retenus :

- le partage de l'espace
- la préservation de l'environnement.

Il s'agit de marquer les esprits au point de susciter le changement et permettre l'engagement des pratiquants de ces espaces (habitants professionnels, visiteurs). Les messages doivent être positifs, impliquants personnellement et directs pour inviter à un passage concret à l'action.

Ces messages sont testés depuis un an sur le terrain via des entretiens dirigés par les « ambassadeurs du Parc », autour du [formulaire d'engagement](#). Les acteurs locaux sont appelés à devenir tous ambassadeurs de ces messages.

Aujourd'hui il s'agit d'appuyer ce travail par la campagne « Préalpes d'azur, j'aime, j'en prends soin » pour **donner une identité commune aux messages et acteurs du dispositif**.

Demain, ces travaux nous aideront à communiquer efficacement sur les bonnes pratiques à avoir en milieu naturel. L'idée est d'agir sur les réseaux sociaux en lien avec des partenaires et influenceurs à l'audience large et déterminante pour la transmission des messages de préservation et conciliation des usages. Un travail est d'ores et déjà engagé avec le Département des Alpes Maritimes dans le cadre des Randoxygènes .

Ces travaux ont débuté dans les Préalpes d'Azur en 2019, avant le déconfinement ! Ainsi la problématique était affichée au Contrat de Transition écologique co-porté par le Pays de Grasse et le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur construit entre octobre 2018 et juin 2019.

Mais les concertations ont démarré en visio-conférence au printemps 2020.

Très vite, il s'est dégagé une urgence de communication liée au déconfinement de mai 2020. Parcs naturels régionaux et Parcs nationaux de la Région Sud ont élaboré conjointement [une première série de messages](#).

A la fin de l'été 2020, Comité Régional du Tourisme de Provence Alpes Côte d'Azur (CRT PACA) et directeurs des Parcs ont échangé de manière constructive,

trouvant ainsi un meilleur équilibre entre promotion et préservation des milieux naturels.

De là jusqu'au 26 mai 2021, toute l'ingénierie régionale de gestion des sites sensibles, coordonnée également par l'Agence Régionale de la Biodiversité, a mis en commun les différentes réflexions locales.

Ainsi, la Région communique depuis le 26 mai, en parallèle de la campagne « [On a tous besoin de Sud](#) », avec des messages appropriés à la prise en compte des enjeux sus-mentionnés, pour une gestion équilibrée du territoire.



En 2018 le CRT a engagé un appel à projet pour innover en matière de gestion des flux de fréquentation.

L'application Waze, outil collaboratif de guidage par GPS se porte volontaire pour cette action. En 2020, une première expérience a pu être concrétisée dans les gorges du Verdon et les Ogres du Luberon.

En 2021, le CRT propose d'engager une phase de déploiement, toujours expérimentale.

### Dans les Préalpes d'Azur vous pourrez voir à compter du 1<sup>er</sup> juin :

- En entrant dans le périmètre du Parc, le message d'invitation : Préalpes d'Azur, j'aime, j'en prends soin qui renvoie à la page [Découvrir](#) du site internet du Parc (activités et comment visiter « responsable »).
- En entrant dans les gorges du Loup, une invitation à se rendre dans les villages
- En approchant Saint-Jeannet, une invitation à se garer sur le parking pour emprunter la navette, opérationnelle chaque week-end.



**Contact :**  
Cyrielle MIGNOT  
chargée de communication  
[cmignot@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:cmignot@pnr-prealpesdazur.fr)  
06 29 36 02 29